

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 95.098

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 10 Août à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

3 Août 1995

3 Août 1995

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, MM. LACOTTE, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. GAVEN par M. HUGENDOBLER

M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 31
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Aménagement du promenoir de l'Esplanade du Port

VOTE : Unanimité

Par délibération en date du 27.10.94, le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert relatif aux travaux cités en objet.

A l'issue de la procédure, la ville a conclu un marché notifié le 23.01.95 pour le LOT N° 1 - VRD, titulaire Groupement VIAFRANCE/DAVID/PITEL/MAGNE, pour un montant de **2 178 901,41 Frs TTC**.

Au cours du chantier, la réalisation des travaux a nécessité certaines modifications de détails. Toutefois, celles-ci n'entraînent pas d'augmentation de la masse du marché.

Afin de pouvoir rémunérer les prestations nouvelles, le bordereau de prix unitaires doit être complété comme suit :

PROMENOIR ESPLANADE DU PORT
LOT N° 1 - VRD

21 - Fourniture et pose de dispositif de fermeture inox 60 x 60	l'unité	1575,00 Frs
22 - Fourniture et pose de dispositif de fermeture inox 40 x 40	l'unité	1320,00 Frs

Il est proposé à l'assemblée Municipale d'approuver le bordereau de prix complémentaires des nouvelles prestations par voie d'avenant au marché d'aménagement du Promenoir de l'Esplanade du Port.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du RAPPORTEUR,

APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver l'avenant n° 1 au marché conclu avec le groupement d'entreprises VIAFRANCE/DAVID/PITEL/MAGNE relatif à l'aménagement du Promenoir de l'esplanade du Port lot n° 1 - VRD

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et à signer le présent avenant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 25 Août 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS

